

Un médecin généraliste coordinateur

Dans le cadre de son ouverture prévue au cours du 1^{er} semestre 2025, le Centre Public de Santé du Servois recrute un médecin généraliste coordinateur (h/f) salarié temps plein ou à temps partiel.

Le Centre Public de Santé du Servois, situé au 133 rue du Château à La Chapelle-en-Serval, regroupe les communes d'Orry-La-Ville, La Chapelle-en-Serval et Pontarmé.

Il bénéficie d'un cadre de vie privilégié dans le sud de l'Oise, offrant un environnement paisible et verdoyant, à proximité immédiate de la forêt de Chantilly, propice aux promenades et activités de plein air. La localisation permet un accès facilité aux transports en commun pour rejoindre Paris, avec des gares et lignes de bus à proximité. De plus, le centre est proche de l'aéroport international de Roissy, un atout considérable pour la mobilité nationale et internationale.

Le médecin coordinateur assure les consultations médicales, participe aux activités vaccinales et aux actions de prévention et d'éducation à la santé. Il est chargé de l'organisation générale du pôle médical et du pilotage des réunions de coordination

Activités principales :

- Assurer les consultations de médecine générale et bilans de santé
- Effectuer des visites à domicile de suivi de sa patientèle
- Effectuer des consultations de soins non programmés
- Repérer les situations à risque et orienter le patient vers d'autres professionnels
- Actualiser les dossiers médicaux
- Assurer le tutorat de médecins stagiaires
- Coordonner le projet médical du service et l'organisation de rencontres pluri-professionnelles en interne comme en externe
- Participer aux actions du centre de santé, contribuer à son animation et à la mise en œuvre de ses projets et partenariats médicaux
- Mettre en place des actions de santé publique, d'éducation à la santé et de prévention

Relations internes :

- Médecins
- Assistant médical
- Directeur administratif et financier
- Secrétaires médicales

Relations externes :

- Patients
- Médecins généralistes et spécialistes
- Etablissements et structures de santé
- Partenaires sociaux et associatifs
- Communauté Professionnelle Territoriale de santé (CPTS)

Diplômes obligatoires :

- Diplôme d'Etat de Médecine générale
- Inscription à l'ordre des médecins

Compétences :

- Respect du code déontologique
- Mise à jour régulière des connaissances
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Sens du service public
- Veiller à l'équilibre financier du centre

Adresser lettre de candidature et CV à : **Monsieur le Maire d'Orry-La-Ville, 8 Place de l'Abbé Clin ; 60560 ORRY-LA-VILLE** ou par mail dgs@orrylavoille.fr